

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Bonne gouvernance: mettre en place une politique nationale d'évaluation commune



Photo: H.N.M

La photo de famille à l'issue des travaux

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre de la Promotion de la bonne gouvernance, de la Lutte contre la corruption, Francis Nkea Ndzigue, a procédé hier, au siège de la société d'incubation numérique du Gabon (Sing), à l'ouverture du séminaire de formation des acteurs de mise en œuvre des recommandations de la 5e journée nationale de l'évaluation.

Il s'agit, durant cet atelier, d'élaborer une politique nationale de l'évaluation encadrant la planification, la mise en œuvre et l'utilisation de l'évaluation par l'ensemble des parties prenantes et la conception d'un plan de renforcement des capacités per-

mettant de mettre à niveau les capacités locales par rapport aux besoins. Ces assises sont organisées en collaboration avec Clear Fa, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'Unicef. Elles prendront fin le 1er octobre prochain. Dans cette optique, et suivant les recommandations du Plan d'accélération de la transformation 2021-2023 (PAT), le membre du gouvernement a indiqué que "la Politique nationale de l'évaluation doit être un acquis pour tous les acteurs de l'évaluation. Le succès de sa mise en œuvre est un défi majeur pour les années à venir et nécessitera l'implication de tous les acteurs de développement avec le soutien d'une volonté politique forte. Il est impérieux

que la culture de l'efficacité, de la transparence et de la reddition des comptes intègre la mise en œuvre de l'action publique pour espérer un développement ordonné de notre pays".

Pour sa part, le coordonnateur de Clear Fa, Edoé Djimitri Agbodjan, a souligné que "cette formation s'inscrit dans le processus d'élaboration de la politique nationale au Gabon. Celle-ci présente des contenus qui sont alignés à ce qu'on peut mettre en place en matière de politique nationale d'évaluation. L'évaluation appelle à une méthodologie rigoureuse et scientifique de mise en œuvre de réflexion, d'analyse des politiques, des programmes et des projets".

L'UPR portée sur les fonts baptismaux

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Et une nouvelle écurie dans l'arène politique gabonaise! En effet, le landerneau politique vient d'enregistrer la "naissance" d'un nouveau-né, l'Union pour la République (UPR). En atteste le congrès constitutif tenu le week-end écoulé à Libreville. Des assises qui ont permis de révéler à la face du monde le dernier né des partis politiques.

À sa tête, Gervais Oniane, ancien collaborateur de l'actuel président de la République, Ali Bongo Ondimba, au début de la décennie 2000, lorsque celui-ci était ministre de la Défense. La tête de file de l'UPR a également été conseiller politique et stratégique, chargé de la communication, Porte-parole du ministère de la Défense nationale. Pour l'accompagner dans ce nouveau challenge, l'avocat Charles Henri Gey. Ce dernier est vice-président de l'UPR.

Le moins que l'on puisse dire c'est que Gervais Oniane est loin d'être un novice dans l'arène politique. Cet ancien militant du Centre des

libéraux réformateurs (CLR) a par la suite intégré le Rassemblement Héritage & Modernité (RHM) de Michel Menga M'Essone. Une idylle de courte durée vu qu'en août dernier, il a purement et simplement claqué la porte du RHM. Désormais, il préside aux destinées de l'UPR. Ainsi en a décidé le congrès constitutif.

S'agissant du positionnement du dit parti, Gervais Oniane et les siens ambitionnent de proposer une "nouvelle offre politique". Non sans préciser que leur écurie sera un "trait d'union entre la majorité et l'opposition". Et l'homme de souligner: "L'UPR se veut une force de propositions pour le président de la République et l'ensemble des institutions, un parti de gouvernement, d'élites aux compétences avérées".

Avant d'ajouter: "Oui, ensemble nous pouvons, pour nous, pour nos enfants, et pour les générations futures, faire de la politique autrement dans ce pays. Arrêtons les clivages de castes, d'éthnies, de races, de sexes, de religions et d'obédiences politiques".



Photo: DR

Gervais Oniane porté à la présidence de l'UPR par le Congrès constitutif.

Miroir du gouvernement

Tolérance zéro!

Le ministère de la Défense nationale a agi avec diligence en dépêchant une Commission d'enquête nationale en République centrafricaine (RCA), au lendemain de l'annonce du renvoi du contingent gabonais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies en RCA (Minusca), pour des allégations de viols et abus sexuels, notamment sur mineures.

Il faut y voir, sans doute, la volonté de faire toute la lumière sur cette affaire qui, d'une certaine manière, pourrait déteindre sur l'engagement des troupes gabonaises au service de la paix pendant plus d'un quart

de siècle dans ce "pays frère".

Preuve supplémentaire de la détermination de Libreville à établir toutes les responsabilités dans cette affaire regrettable et déplorable? La Commission d'enquête nationale est composée d'officiers généraux et supérieurs de nos Forces de défense. Des hommes et des femmes expérimentés, aguerris à ce type de missions et d'enquêtes.

Ce faisant, le ministère de la Défense nationale entend réaffirmer, à la face de la Communauté nationale et internationale, qu'il ne saurait tolérer, de quelque

façon que ce soit, des cas d'inconduite et d'indiscipline notoires au sein de nos Forces de défense. Une fermeté d'autant plus compréhensible qu'il y va, d'une certaine manière, de l'honneur tout entier des Casques bleus gabonais.

Au-delà, Libreville entend se conformer à ses engagements internationaux. Notamment aux recommandations du comité chargé de la bonne mise en œuvre de la résolution 2272. Lequel, depuis toutes ces allégations, insistait sur la mise en place d'enquêtes. Étant entendu que ladite résolution, adoptée en 2016 par le Conseil

de sécurité des Nations unies, "proscrit toute violation de droit de l'Homme et actes d'exploitation et d'atteintes sexuels commis par les Casques bleus en vertu de leurs mandats".

Dans cette optique, à titre conservatoire, des sanctions ont été prises à l'encontre des soldats présumés responsables de ces actes.

Autant de décisions qui témoignent de la bonne foi du gouvernement gabonais.

J.KOMBILE MOUSSAVOU